

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 février 2016

L'an deux mil seize le **24 février** à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 février 2016, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric ROBIN, Maire.

Étaient présents : ROBIN Eric, GORE-CHAPEL Isabelle, HESRY Michel, LE TOUX Odette, BESNARD Nicolas, RIGOLLE Delphine, LE GALL Pascal, PORTIER Léone, LEMAIRE Alain, RONXIN-CLAVEREAU Jeannine, CHEVALIER Hubert, COLLETTE Abel, FAISNEL Valérie, ROSSIGNOL Marie-Louise, BAZIN Pascal, CLUZEAU Noële, COMMUNIER Aurélien, HAMON Serge, DAUNAY Dominique, CHARTIER Georges, Tatiana AIGNEL JAMET

Absents excusés : SEULIN Marie-Pierre (pouvoir à Noële CLUZEAU), LE PARC Marie-Hélène, (pouvoir à Serge HAMON), Guylaine DERRIEN - Trésorière

Secrétaire de séance : Isabelle GORE-CHAPEL

Mr Robin introduit la séance en accueillant l'ensemble du conseil municipal ainsi que Mme ANGOUJARD Anne de la Mission Locale du Centre Bretagne, et Clémence AUBREE, étudiante de l'école d'architecture de Rennes, missionnée dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Départemental sur les perspectives du cœur de ville de Merdrignac.

Mme ANGOUJARD présente les dispositifs des missions locales, les activités de la structure, ainsi que la typologie du public reçu. Il est constaté que le problème de la mobilité est un facteur important qui freine l'accès à l'emploi.

Monsieur Eric ROBIN remercie Mme ANGOUJARD pour cette intervention et ouvre la séance.

Mme Isabelle GORE-CHAPEL, 1^{ère} adjointe procède à l'appel des membres.

Mr Robin, Maire, soumet à l'approbation le compte rendu du conseil municipal de 27 janvier 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

Mr Robin donne lecture de l'ordre du jour.

1. DELIBERATION SUR LE CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020

Monsieur le Maire rappelle la nature et les modalités du Contrat Départemental de Territoire et invite l'Assemblée à prendre connaissance du document reprenant les éléments de cadrage, le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat, ainsi que le détail des contreparties attendues par le territoire. A l'issue de cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les opérations inscrites au contrat, de valider l'ensemble du projet du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020, et d'autoriser sur ces bases, le Maire ou son représentant, à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil Départemental.

2. FINANCES ET PERSONNEL

COMPTES ADMINISTRATIFS :

M. Eric ROBIN, Maire, rappelle que le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur (=du Maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les

dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Les informations contenues dans le compte administratif sont par ailleurs concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre de son compte de gestion, ce dernier venant donner une vision patrimoniale précise de sa collectivité.

Mme Autain, agent administratif en charge des finances, présentent les documents comptables soumis au vote ce soir.

Il est proposé d'étudier l'ensemble des comptes (Budget Principal, budget annexe assainissement et budget annexe Lotissement de la Chevalerie) et de les soumettre ensuite au vote.

Budget principal

L'étude des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement montre une baisse des dotations globales de fonctionnement en 2015, compensé pour moitié par la Dotation de Solidarité Rurale.

Budget annexe Assainissement

Le budget fait apparaître un excédent de résultat en fonctionnement de 354 974.41 €. Cet excédent s'explique par le versement de la part Etat d'un montant de 281 041.01 € pour le préjudice dysfonctionnement de la station d'épuration.

Budget annexe Lotissement de la Chevalerie

Présentation du budget.

M. ROBIN se retire de l'assemblée et M. LE GALL, Adjoint aux finances et au personnel propose de passer au vote.

Pour le budget général : 0 contre, 0 abstention, 22 pour. Le compte administratif du budget général est approuvé à l'unanimité.

Pour le budget annexe assainissement : 0 contre, 0 abstention, 22 pour. Le compte administratif du budget annexe assainissement est approuvé à l'unanimité.

Pour le budget annexe lotissement de la chevalerie : 0 contre, 0 abstention, 22 pour. Le compte administratif du budget annexe lotissement de la chevalerie est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire rejoint l'assemblée et remercie les élus pour leur confiance. Il remercie également les agents administratifs présents pour leur préparation des documents et les explications fournies.

COMPTES DE GESTION :

Les résultats du Compte Administratif doivent être identiques à ceux du Compte de Gestion du Comptable Public. Le Compte de Gestion est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal. A l'unanimité, l'assemblée valide les comptes de gestion du Comptable public.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget Général :

Constatant que le Compte Administratif de 2015 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 753 707.20€
- Un déficit d'investissement de 297 501.90€

Il est proposé, pour 2016, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement susvisé à la section d'investissement au compte 1068 du budget général de la commune. A l'unanimité l'assemblée approuve cette affectation des résultats.

Assainissement :

Constatant que le compte administratif de 2015 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 354 974.41€
- Un excédent d'investissement de 354 863.26€

Il est proposé, pour 2016, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement susvisé à la section d'investissement au compte 1068 du budget annexe d'assainissement. A l'unanimité l'assemblée approuve cette affectation des résultats.

Lotissement la Chevalerie

Constatant que le compte administratif de 2015 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 5 295.83€
- Un déficit d'investissement de 13 212.16€

Il est proposé, pour l'année 2016, d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement susvisé à la section fonctionnement au compte 002 du budget annexe Lotissement de la Chevalerie. A l'unanimité l'assemblée approuve cette affectation des résultats.

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISTIQUE ET ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) :

Mme Isabelle Goré-Chapel rappelle les obligations liées à l'Agenda d'accessibilité programmé :

Aux vues :

- de La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a introduit différentes obligations légales pour les collectivités, quant à la mise en accessibilité, avec des échéances à 2015 pour des thématiques telles que les mobilités ou le cadre bâti.
- du décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public est paru.

Et suite au compte-rendu de l'APAVE dressant le constat de l'accessibilité des bâtiments ou installations ouvertes au public, et la programmation des travaux de mises aux normes. Isabelle Goré-Chapel sollicite une autorisation du conseil municipal pour que le maire dépose la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée. L'assemblée à l'unanimité autorise le Maire à déposer la demande.

TRAVAUX DE LA TRESORERIE : AJUSTEMENTS ELIGIBLES A LA DETR

Isabelle Goré-Chapel informe que suite à l'appel d'offres, des demandes complémentaires ont été réalisées auprès de l'entreprise LEJEUNE et à la révision du devis concernant les Menuiseries Renault, il est nécessaire de procéder à des ajustements. Désormais le montant global de base de la réfection s'élève à 97 841,68 € ht et avec les options à 117 302.98 € ht. Mme Goré-Chapel demande donc l'autorisation de solliciter la DETR sur ce montant revu. L'assemblée autorise cette demande à l'unanimité.

SDE : REMPLACEMENT DE 14 FOYERS

Suite à une intervention de l'entreprise ERS, chargée de l'entretien des installations d'éclairage public sur Merdrignac, il est fait état de la vétusté du Réseau (Rue du Bourg Neuf, Lot. Vieille Cour, Rue des Grands Arcieux). Il est préconisé de rénover 14 foyers pour un devis du SDE s'élevant à 13 480 € HT avec une participation de la commune de 60 % soit 8 088€HT. A l'unanimité l'assemblée valide cette intervention.

RN 164 : AMENAGEMENT DU SECTEUR DE MERDRIGNAC

Isabelle Goré Chapel fait un compte rendu global de la réunion du 1^{er} février et fait état des échanges en cours sur : les options aménagement foncier ou échanges parcellaires, l'impact sur les zones humides, la qualification des corridors avérés et potentiels, les voies envisagées en substitution et leur aménagement.

L'étude d'impact doit démarrer en début 2017.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'option de démarrer par la tranche Est.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT D'EAU

Isabelle Goré Chapel informe que le réseau d'eau potable va être rénové et que les travaux sur Merdrignac devraient débuter début mai et durer environ 7 mois. Ces travaux concerneront une grande partie de la commune au nord. Elle sollicite la mise en place d'une commission spécifique afin de proposer un calendrier d'intervention et de vérifier que les branchements à effectués soit répertoriés de façon très précise. Une première réunion est prévue courant mars.

Membres de la commission : Eric, Robin, Isabelle Goré-Chapel, Michel Hesry, Nicolas Besnard, Pascal Le Gall, Alain Lemaire, Abel Collette, Hubert Chevalier, Noële Cluzeau, Aurélien Communier, Georges Chartier.

4. QUALITE DE VIE EN CAMPAGNE, AFFAIRES RURALES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION QUALITE DE VIE EN CAMPAGNE, AFFAIRES RURALES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur Michel Hesry fait état du compte rendu de la commission qui s'est tenue le 6 février 2016.

Programme de voirie 2016

3 tranches ont été retenues, une ferme et 2 conditionnelles

Tranche ferme :

le Vieux Presbytère à la route de St Launeuc : 900m

Rétrain (maison Crambert) à la route St Briec Des Bois : 500m

Tranche conditionnelle 1 :

Butte à l'Argent 200m

Ville Hubeau 100m

Tranche conditionnelle 2

La Ville Cordel 100m

Route St Briec Des Bois à Villeneuve 300m

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité sur ce programme.

Programme de curage de douve

La Rouarie, les Rues D'Abas, le Petit Frau, Bout du Bois

Réaliser à la demande surtout dégager les accotements pour assainir la route.

Demande d'achat de 2 parcelles

La commune a reçu une demande d'acquisition de la parcelle communale cadastrée ZH n°6 pour une contenance de 28 ares 10ca et une partie du chemin d'exploitation ; La commission s'est rendue sur le site et a proposé un prix de vente de 0,30 € le m² ; Le bornage et les frais notariés restant à la charge de l'acheteur. Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable pour cette décision.

Chemin de randonnée de la grotte au Guillousel (chemin cadastré n°202)

Ce chemin rejoint le chemin de la grotte au Guillousel mais il est bouché avec une douve le long du talus qui n'est pas communal.

Après le cours d'eau du Duc, un passage serait à envisager chez un particulier avec une convention.

Le devis du terrassement, le curage du fossé et l'empierrement sur 2m de large s'élève à 5 049 € 60 TTC.

Le cours d'eau en l'état empêche le passage, il faudra donc préciser le tracé. Il est rappelé que la Communauté de Communes Hardouinais Mené subventionne à 50 % l'entretien et l'aménagement des chemins de randonnée.

Destruction nids de frelons asiatiques

Michel Hesry indique que nous arrivons sur la période où il est nécessaire de mettre en place des pièges à frelons asiatiques. En parallèle, il est proposé de consacrer une enveloppe à la destruction des nids de frelons de 2 000 €. Il sera nécessaire d'établir une convention avec le bénéficiaire. Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

Questions diverses

Il y a des demandes d'achat de bois sur pied pour chauffage. Il est proposé 10€ le stère de bois, hormis pour le bois cédé au CCAS.

5. EQUIPEMENTS SPORTIFS, SPORTS, VIE DES ASSOCIATIONS ET JEUNESSE

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EQUIPEMENTS SPORTIFS, SPORTS, VIE DES ASSOCIATIONS ET JEUNESSE

Monsieur Nicolas Besnard fait état du compte rendu de la commission qui s'est tenue le 20 février 2016.

ASSOCIATIONS

Les demandes de subventions ont été étudiées par la commission.

ASSOCIATIONS SPORTIVES MERDRIGNACIENNES	Propositions subventions 2016
Athlé-cross	2 216,75 €
CSM Foot + Fusal (1165,50 €)	3 696,25 €
CSM Basket	1 806,25 €
CSM Tennis	1 303,75 €
Amicale Laïque (section hand-ball)	1 505,75 €
ASBTT	422,50 €
Club Judo	478,75 €
associat° Ste Brigitte, course cycliste estivale (forfait)	230,00 €
Sous-Total	11 660,00 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES MERDRIGNACIENNES	Propositions subventions 2016
Amicale Laïque	632,50 €
Association des Jeunes	394,50 €
Ty An Eol (Forfait)	700,00 €
Galerie d'Art Amicale Laïque (forfait)	400,00 €
Ecole de musique du Mené : fête de la musique (forfait)	1 200,00 €
Mené des Sons	566,00 €
Sous-Total	3 893,00 €

ASSOCIATIONS DIVERSES MERDRIGNACIENNES	Propositions subventions 2016
Association Georginaud : Aide aux enfants Haïtiens	408,50 €
Amicale des donneurs de sang	352,50 €
Amicale des sapeurs pompiers	458,50 €
Association de retraite du Bourg Neuf (Forfait)	300,00 €
Génération Mouvement de l'amitié Merdrignacienne (Plafond)	900,00 €
Association Chalonn	445,00 €
Sous-Total	2 864,50 €

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	Propositions subventions 2016
Association Anciens Combattants (forfait)	150,00 €
FNACA (forfait)	150,00 €
Souvenir Français (forfait)	150,00 €
Sous-Total	450,00 €

TOTAL I ASSOCIATIONS MERDRIGNACIENNES	18 867,50 €
----------------------------------------------	--------------------

ASSOCIATIONS DIVERSES EXTERIEURES	Propositions subventions 2016
Croix d'Or Loudéac	50,00 €
A.D.A.P.E.I. (Papillons Blancs)	50,00 €
Association des Paralysés de France	50,00 €
Centre anti-cancéreux Eugène Marquis	50,00 €
Myopathie	50,00 €
Prométhée	50,00 €
Vacances et Familles (assoc.familiale des maisons accueil)	50,00 €
Association des diabétiques des Côtes d'Armor	50,00 €
France Adot (Dons d'organes)	50,00 €
Fédération Nationale des Accidentés du travail et Handicapés FNATH	50,00 €
Rêves de clown Nouvelle association	50,00 €
Solidarité Paysans Bretagne Nouvelle association	50,00 €
Protection Civile 22 Nouvelle association	50,00 €
HEMERA Unité soins Palliatifs Noyal Pontivy Nouvelle association	50,00 €
Sous-Total	650,00 €
TOTAL II ASSOCIATIONS DIVERSE EXTERIEURES	650,00 €

CHAMBRES DE METIERS & MAISONS FAMILIALES	Propositions subventions 2016
Chambre de Métiers de Ploufragan 2 élèves (38 €/élève)	76,00 €
Bâtiment CFA Plérin 5 élèves (38 €/élève)	190,00 €
Maison Familiale Loudéac 2 élèves (38 €/élève)	76,00 €
Maison Familiale Montauban 1 élève (28,70 €/élève)	28,70 €
CLIS Sainte Anne LOUDEAC 1 élève (38 €/élève)	38,00 €
TOATL II	408,70 €
TOTAL III CHAMBRE DES METIERS & MAISONS FAMILIALES	408,70 €

TOTAL GENERAL SUBVENTIONS (Total I+II+III)	19 926,20 €
---------------------------------------------------	--------------------

COTISATIONS	2016
M.N.T.	11,20€ / 8 agents 89,60 €
AMF 2016 : 499.26 € (part nationale)+ 584,42 € (part départ.)	1 083,68 €
Station Verte	1 376,00 €
Comice Agricole : (0.55 € x 3100 hbts)	1 705,00 €
Agence Technique Départementale 2015 (0.75 €/hab DGF)	2 275,90 €
TOTAL GENERAL COTISATIONS (Art. 6281)	6 440,58 €

TOTAL GENERAL SUBVENTIONS + COTISATIONS	26 366,78 €
------------------------------------------------	--------------------

JEUNESSE

Dispositif Argent de poche :

Le dispositif argent de poche sera mis en place en juillet août. Un flyers de présentation est en cours d'élaboration. Le dispositif sera présenté lors du forum de l'emploi et de la formation qui se tiendra le 19 mars 2016 au Val de Landrouet. Le budget envisagé sur ce dispositif : 3 000 €. Une réunion sera organisée avec les responsables des services concernés pour la mise en place des équipes d'encadrants. Le conseil municipal à l'unanimité est favorable.

SPORT – EQUIPEMENTS SPORTIFS

Portes Gymnase de Brocéliande

Mise en place de barres Anti-paniques sur les deux portes des vestiaires pour un montant de 1 044.00 € TTC

Mini stade d'Athlétisme

Prévision de l'achat de :

- 5 haies club galvanisées
- une planche d'appel compétition pour le saut en longueur

Réaménagement du stade

Visite Stade Jean Villeneuve

Table de Ping Pong – Salle de tennis – Val de Landrouët

Remplacement de 2 tables hors d'usages, pour un montant de 1 183 €.

JEUNESSE

Visite Foyer des Jeunes

Les jeunes ont accueilli la commission et présenté le renouvellement de l'équipe, leur association et les projets en cours.

6. QUESTIONS DIVERSES

Ecole de St Cyr Coëtquidan

Monsieur Eric Robin informe que des manœuvres militaires sont programmées du 11 au 22 avril 2016 sur les secteurs de Loudéac, Plouguenast, Moncontour, Broons, Trémorrel, Merdrignac et la Prénessaye.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est close à 23h30.